

2019

Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme

Etablissement Inter Etats d'Enseignement Supérieur et Recherche



« Raisonner globalement, agir localement, telle est la devise du développement durable »

Jérôme Chaib

FORMATION CONTINUE

Eco-quartier en Afrique subsaharienne

Développement durable et Biodiversité aux profits de l'urbanisme, de
l'aménagement, de l'architecture et du paysage.

Formation, Urbanisme, Théorie et Etude de cas

Date de la formation **du 5 Mai 2019 au 11 Mai 2019.**



✓ École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme EAMAU
-La Direction du Développement et de la Recherche-

✓ Urbanistes du monde

Formation continue certifiante : **Eco-quartier en Afrique subsaharienne**

CONTEXTE

« La croissance des villes constitue un des faits majeurs de ce début de millénaire. A l'horizon 2030 la population mondiale sera de 8 milliards, dont 5 milliards d'urbains. Cette croissance urbaine considérable concerne avant tout les pays du Sud dont les villes devront accueillir deux milliards d'habitants de plus en 25 ans. »

La participation du continent africain à ce déficit mondial est pertinente et l'implication des régions, des états et des institutions africaines est plus que nécessaire afin d'appuyer cette nouvelle tendance pour un développement soutenu sur le continent africain en général et la zone subsaharienne en particulier.

Pour faire face aux problématiques posées par les COP 21 et COP 22, l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) avec ses partenaires nationaux et internationaux, s'est engagée pour apporter sa pierre à cette grande construction mondiale contre le réchauffement climatique à travers cette formation continue axée sur la mise en application de ces COP qui s'intitule ***l'éco-quartier en Afrique subsaharienne***.

Le concept « éco-quartier » est notre échelle de travail et il est défini, selon Larousse, comme une partie de ville ou ensemble de bâtiments qui intègre les exigences du développement durable, en ce qui concerne notamment l'énergie, l'environnement, la vie sociale et la culture locale.

C'est dans ce contexte que nous souhaitons faire profiter de notre expertise et mettre ainsi nos compétences au service du développement durable du continent africain.

PRESENTATION DE LA FORMATION

Cette formation est une volonté conjointe de l'EAMAU et de L'Urbaniste du Monde(UdM) pour faire face à travers l'échelle du quartier aux enjeux urbains en Afrique subsaharienne.

A ce propos l'échelle d'un quartier s'avère pertinente dans une approche de développement durable : à l'heure où l'on ne maîtrise pas encore toutes les dimensions du développement durable à l'échelle d'une ville, le quartier plus homogène, permet d'expérimenter des mesures appropriées au territoire et à ses spécificités.

Par ailleurs elle se présente comme Le changement des référentiels de l'Aménagement, de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Paysage aux profits du Développement durable et de la Biodiversité.

DUREE DE LA FORMATION

Le programme de la formation va se dérouler sur cinq jours. La restitution des travaux et remise des certificats avec le diner de clôture se fera le sixième jour.

OBJECTIF GENERAL

Cette formation apportera aux participant(es) des éléments de compréhension et d'application sur les enjeux liés à la ville durable via l'**éco-quartier** ainsi qu'une réflexion sur leur rôle dans le management d'une politique urbaine soutenable.

OBJECTIF OPERATIONNEL

- Comprendre ce que recouvrent les notions de ville durable et d'**éco-quartier**.
- Déterminer la place de la collectivité dans la conduite des projets de la politique urbaine soutenable pour la ville durable à l'**éco-quartier**.
- Analyser un ensemble de cas d'études et pratiques.
- Appliquer au finish les acquis dans un cas concret.

PUBLIC CIBLE

Cette formation est conçue pour et avec vous pour partager autour des sujets de cultures professionnelles des politiques de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'environnement et de l'habitat.

Elle s'étend aux décideurs actuels, aux professionnels et aux acteurs publics ou privés pour lesquels la formation tout au long de la vie est un droit.

Nous ciblons entre autre : Maire et son Adjoint, Conseiller (municipal, communautaire, départemental et régional...), Agent territorial, Profession libérale et conseillers techniques des ministères en rapport avec le thème et son application...

NB : Les personnes intéressées doivent avoir le profil en adéquation avec la formation.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Séminaires
- Visites de site d'étude
- Interventions théoriques et pratiques autour de projets exemplaires.
- Interventions pratiques et mise en application sous la forme d'une étude de cas.

Formation continue certifiante : **Eco-quartier en Afrique subsaharienne**

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

- Comprendre les fondamentaux de l'urbanisme durable et de l'idée de ville durable.
- Définir l'éco-quartier, le quartier durable, la ville durable : critères, objectifs à atteindre, rôle des acteurs et des élus locaux.
- Concevoir un éco-quartier : principes, acteurs, outils et méthodes.
- Connaître le contexte réglementaire : code de l'urbanisme, permis de construire, code des marchés publics.

1. Programme des interventions

Interventions théoriques et projets exemplaires

Chaque matin, réalisation de conférences et d'échanges sous forme de tables rondes, avec la présence de modérateurs.

Portant sur l'évolution des référentiels normatifs, pour créer une méthodologie créatrice de biodiversités urbaines et d'éco-quartiers.

Conférences sur :

- La gestion du chemin des eaux pluviales et infiltrations,
- La gestion de la trame végétale et de la biodiversité,
- La gestion de la trame viaire,
- Bilan, équilibre et programmation, mixité sociale et fonctionnelle,
- Architecture bioclimatique et densité horizontale,
- Mobilité, favoriser les déplacements doux, articulation avec transport en commun.

Interventions pratiques et mise en application sous forme d'une étude de cas

- Un site d'étude de plusieurs hectares, fera l'objet d'une mise en application des principes énoncés plus haut,
- Des groupes pluridisciplinaires seront constitués pour l'analyse du site et la mise en forme d'un projet d'aménagement, pour un futur **éco-quartier**,
- Une restitution et un retour d'expériences seront présentés
- Organisation sur ces bases d'une commission interministérielle chargée de mettre en forme les textes d'encadrements normatifs de l'Aménagement Durable et des **éco-quartiers** pour le bien de la République du TOGO.

2. Programme de l'intervention détaillé.

Dimanche

Jour 0 - Arrivée à Lomé de l'Equipe d'Urbanistes du Monde.

Lundi

Jour 1 - Matin - Entretien avec Monsieur le Directeur de l'EAMAU.

- Après-midi - Visite du ou des sites de mise en application.

Mardi

Jour 2 - Matin - Ouverture Solennelle par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Modules théoriques.

-Après-midi - Visite du site & Formation des équipes pluridisciplinaires.

Mercredi

Jour 3 -Matin - Modules théoriques.

-Après-midi - Modules théoriques-Analyse du site par les trames Bleue, Verte, Ecologique, Viaire, Déplacements.

Judi

Jour 4 -Matin - Modules théoriques, programmation, bilan.

-Après-midi - Equipes mettent au point leur projet-Mise à disposition d'un véhicule et chauffeur, pour permettre à UdM de mieux comprendre l'Urbanité de Togo.

Vendredi

Jour 5 - Matin ou Après-midi - Equipes mettent au point leur projet.

Samedi

Jour 6 -Matin - Modules théoriques

-Après-midi - Restitution du projet de chacune des équipes.

Dimanche

Jour 7 -Matin - Analyse des propositions et des plans de masse au regard des Modules théoriques.

-Après-midi - Restitution et remise des certificats devant Monsieur le Ministre et le Directeur de l'EAMAU.

- DINER DE CLOTURE

Formation continue certifiante : **Eco-quartier en Afrique subsaharienne**

RESULTATS ATTENDUS

L'aménagement urbain constitue un enjeu prioritaire pour améliorer notre qualité de vie et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment en mettant en œuvre la Ville durable, en préservant nos ressources, nos paysages et notre territoire.

Par ailleurs cette formation veut atteindre quelques résultats à savoir :

- La prise en compte des grands enjeux locaux
- La réponse cohérente aux enjeux locaux
- La contribution à la durabilité de la ville à travers l'**éco-quartier**.
- Une nouvelle gouvernance.

En outre l'**éco-quartier** doit participer à la lutte contre le changement climatique et l'effet de serre, à la sauvegarde des patrimoines matériels et immatériels ainsi que la préservation des ressources énergétiques.

Elle doit également assurer dans ce cas l'offre au logement à toutes les couches de la société à travers la mixité sociale, qu'il vise.

EQUIPE D'INTERVENANT

Urbaniste du Monde

- Pascal REYSSET..... Urbaniste et Economiste de l'aménagement. Co-Président d'Urbanistes du Monde.
- Denis TARGOWLA..... Architecte dlpq, Urbaniste et Paysagiste. Membres d'Urbanistes du Monde.

EAMAU

- El hadji Ousmane DIANE Architecte-Enseignant-Chercheur. Enseignant à l'EAMAU et ambassadeur d'Urbaniste du Monde au Togo.
- Mme TCHABO Marceline Docteur-Ingénieur-génie-civil. Enseignante à l'EAMAU
- Mme Josefina MONTE NGUBA SIALE Architecte. Enseignante à l'EAMAU

CONDITION A REMPLIR ET DOSSIER A FOURNIR

Condition à remplir

- Avoir un diplôme Bac +3 minimum dans une filière en adéquation avec la thématique de la formation.
- Respecter la date limite des dépôts de dossier prévue le **VENDREDI 5 AVRIL 2019**.

Dossier à fournir

- Une lettre de motivation adressée au Directeur General de l'EAMAU
- Le CV du candidat
- La copie du dernier diplôme obtenu en adéquation avec la thématique de la formation (Bac +3 minimum).

COUT DE LA FORMATION

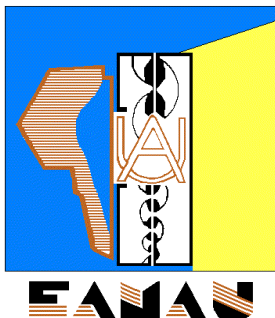
Le cout de la formation est de **1500 Euros** pour les participants non-résidents au Togo. Pour les participants résidents au Togo **800 Euros**.

L'EAMAU prendra en charge :

- Le titre de voyage aller-retour (participants non résident au Togo)
- L'hébergement des participants (non résident au Togo)
- Les petit-déjeuner et déjeuners durant la formation.

NB: les frais de visa sont à la charge du participant

POUR PLUS D'INFORMATION



Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme

422, Rue des Balises Tokoin Doumassé Adéwui,
BP 2067 Lomé Togo

Site web : www.eamau.org

Tél. +228 22 21 62 53 – 22 21 64 41

Fax. +228 22 22 06 52



**Formation continue certifiante : *Eco-quartier en Afrique
subsaharienne***

BULLETIN D'INSCRIPTION à la formation continue

Veuillez retourner le bulletin d'inscription dûment complété par courrier, télécopie ou courriel à :

Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme
422, Rue des Balises Tokoin Doumasséssé Adéwui, BP 2067 Lomé Togo
Tél. +228 22 21 62 53 – 22 21 64 41 – Fax. +228 22 22 06 52
E-mail DDR : achindongo@yahoo.fr / achindongo@gmail.com

Nom :

Nom marital :

Prénom :

Tél. professionnel :

Fonction :
.....

Motivation :
.....
.....
.....
.....

- Maire Adjoint Conseiller municipal Conseiller communautaire
 Conseiller départemental Conseiller régional Agent territorial
 Profession libérale Autres :

COLLECTIVITE, EMPLOYEUR, ORGANISME FINANCEUR (si besoin*)

Nom:.....

Contact :

Tél. :

Email:.....

Adresse:.....

.....

Code postal : Ville:.....

COÛT DE LA FORMATION –

1 500 € pour les participants non-résidents au Togo ; la formation avec prise en charge (voyage, hébergement, petit déjeuner et déjeuner)

800 € pour les participants résidents au Togo ; formation avec prise en charge petit déjeuner et déjeuner)

Signature du stagiaire, Signature et cachet de la collectivité, de l'employeur ou du financeur (si besoin)*